

Getting a Hand on Safety Stats & Facts – French



FAITS

1. Les causes fréquentes de blessures aux mains incluent:

- Utilisation inadéquate d'un outil ou outil incorrect pour exécuter une certaine tâche
- Soulever ou utiliser la force inadéquatement
- Porter le mauvais EPP ou ne pas en porter du tout
- La complaisance entraînant de la distraction ou un manque d'attention
- Une évaluation inadéquate des risques
- Outrepasser les mesures de sécurité
- Faire les coins ronds ou se dépêcher

2. Les types les plus fréquents de blessures incluent:

Ecchymoses, pincements, lacérations, abrasions, foulures, amputations, dislocations, étirements, syndrome du tunnel carpien et maladie de Raynaud. C'est la main la moins utilisée qui est la plus susceptible d'être blessée.

STATISTIQUES

- Environ 10 % des blessures à la main résultent de l'utilisation inadéquate d'un outil alors que 40 % d'entre elles sont causées par la manipulation de matériaux (Workplace Safety North, Ontario).
- Les travailleurs peuvent éviter des blessures aux mains en suivant ces six conseils de sécurité : analysez tous les dangers potentiels liés à un travail avant de le commencer ; ne prenez jamais de raccourcis ; concentrez-vous sur la tâche en cours ; portez toujours un EPP approprié pour les mains ; suivez les règles de sécurité et les processus de travail sécuritaires ; et assurez-vous de la propreté des lieux.
- Il existe plusieurs types de dangers sur les lieux de travail pouvant causer des blessures graves aux mains et aux doigts, dont les quatre suivants : les dangers mécaniques comme les points de pincement ou les surfaces coupantes ; les objets personnels comme les bijoux, les vêtements amples ou les EPP inadéquats ; les risques de contact avec les produits chimiques, l'électricité ou les surfaces chaudes ou froides ; et les risques liés à l'entretien ménager comme le rangement inapproprié de l'équipement et les conditions glissantes.
- Environ 500 000 blessures aux mains sur les lieux de travail sont enregistrées au Canada (le Programme du travail du Canada).
- Une étude de l'*Occupational Safety and Health Administration* (OSHA) a révélé que 70 % des travailleurs souffrant de blessures aux mains pendant des activités de

fabrication ne portaient pas de gants de sécurité au moment de leur blessure.

Les cinq types de blessures à la main sont les lacérations ou coupures représentant 63 % du total de blessures ; les mains écrasées représentant 13 %, les avulsions (déchirure de la peau ou des tissus mous) représentant 8 %, les crevaisons représentant 6 % et les fractures représentant 5 %, selon le *Conseil national de sécurité*.